

Infolettre n° 3

Bulletin d'informations périodique de la société

Au taquet !

Huit mois déjà se sont écoulés depuis la parution de notre dernière infolettre. Dans l'intervalle, le comité s'est réuni à cinq reprises, soit les 24 février, 31 mars, 5 mai, 9 juin et 5 juillet 2022, trois fois par visioconférence et deux fois en présentiel.

Pendant ces séances, il a bien entendu liquidé les affaires courantes, par exemple en organisant l'assemblée générale (ci-après AG) 2022, mais il a aussi répondu à trois consultations lancées par l'État, à savoir la modification de la loi sur les contributions directes, la modification du règlement d'exécution de la loi cantonale sur les forêts ainsi que l'adaptation du Plan directeur cantonal 2021.

De plus, afin de toujours pratiquer de manière égale, il s'est doté d'un protocole en cas de décès. À ce propos, le comité a besoin de vous : signalez-lui les situations qui sont portées à votre connaissance de sorte qu'il puisse agir convenablement, en temps opportun.

Les deux gros dossiers traités ont incontestablement été la révision des statuts, finalisée en ce début d'année et validée par l'AG le 17 juin dernier, ainsi que la transformation complète du site internet de la société, en ligne depuis le même jour, toujours à l'adresse www.safcn.ch.

Enfin, le comité s'est attelé à la mise sur pied des tous premiers *Échos de la SAFCN*, une série de mini conférences -

débats destinées à faciliter le quotidien des membres de la SAFCN.

Notre président a eu le plaisir de pouvoir répondre favorablement à l'invitation de la Société des officiers de l'état civil de la République et Canton de Neuchâtel et a ainsi pu représenter la SAFCN lors de son AG le 13 novembre 2021.

Il s'est en outre attelé à l'archivage de la documentation récupérée et, même si un gros travail a déjà été réalisé, il reste encore passablement d'écrits à traiter.

En guise de mise en bouche, un aperçu du menu des prochaines séances du comité :

- lancement des *Échos de la SAFCN*, que le comité souhaite pouvoir mettre sur pied une fois par an ;
- reprise de la recherche de nouveaux membres ;
- concrétisation de l'adhésion à la Commission romande de politique locale (CROPOL) ;
- Infolettre n° 4
- abandon ou poursuite de la réflexion sur le lieu des prochaines AG, celle de la faîtière (AF3CP) se tenant en principe une fois sur deux directement après notre AG, comme ce fut le cas pour la première fois le 17 juin 2022.

AG du 17 juin 2022

La SAFCN a eu le plaisir de tenir son AG au Cerneux-Péquignot, où un petit 26°C concurrençait les 30°C du Littoral ce jour-là.



Parce que nous aimons notre métier,
nous proposons des opportunités

Après la visite facultative – mais fort intéressante – de la société GRAVITY.SWISS SA, sise dans la localité, la Commune a chaleureusement accueilli membres et invités dans sa maison communale tout récemment inaugurée.

La SAFCN a terminé 2021 sur un bénéfice de CHF 987.35, résultat notamment dû à la maîtrise des charges durant l'année écoulée ainsi qu'à une légère augmentation des cotisations. Son capital se monte à CHF 22'103.59.

Décharge a été donnée au comité, au caissier et aux vérificateurs des comptes après présentation de leurs rapports.

L'assemblée a également réélu son comité, nommé les vérificateurs des comptes et validé les admissions suivantes :

Aude Tschantz (Le Locle) et
Vincent Schneider (La Chaux-de-Fonds).

Par contre, cinq membres actifs ainsi que quatre membres honoraires non actifs ont présenté leur démission.

Quelques chiffres

Pas de jubilaires cette année ! À l'image des vins de Bordeaux, 1997 s'est manifestement révélé un millésime compliqué.

Tenant compte des diverses mutations susmentionnées, l'effectif de la société se présente comme suit :

97 membres, dont :

71 membres actifs

02 membres d'honneur

05 membres honoraires actifs

14 membres honoraires non actifs

05 membres libres

Début 2022, après une année riche en travaux à mener, le comité a eu besoin de

souffler un peu et la recherche de nouveaux membres a été suspendue.

Le ratio admissions / démissions énoncé ci-dessus nous rappelle toutefois que ce thème doit être une priorité constante.

Formation continue

Toutes nos félicitations à Nadia Cutro et Patrice Godat pour l'obtention de leur Brevet fédéral de spécialiste en administration publique ! Quelle persévérance et quel mérite.

La SAFCN peut se targuer de compter parmi ses membres deux des trois premiers neuchâtelois ayant obtenu ce brevet.

Prochains événements

Les premiers *Échos de la SAFCN* se tiendront le **jeudi 29 septembre 2022 de 16h00 à 18h00** à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin, sur le thème « *Transparence ou Protection des données ?* ».

La conférence-débat sera animée par Christian Flueckiger, préposé à la protection des données et à la transparence Jura - Neuchâtel.

L'entrée aux *Échos* est gratuite et ouverte également aux non-membres. L'invitation officielle vous parviendra sous peu.

La prochaine *AG de la SAFCN* se déroulera à Enges le **9 juin 2023 à 18h00**.

Les informations complémentaires et les détails suivront en temps opportun, notamment le lieu précis, les modalités d'inscription à l'éventuelle visite préalable, à la partie statutaire ainsi qu'au souper qui suivra.

Val-de-Ruz, juillet 2022